

# LA GRANDE ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

## 1. L'INTÉRÊT PORTÉ À LA QVT



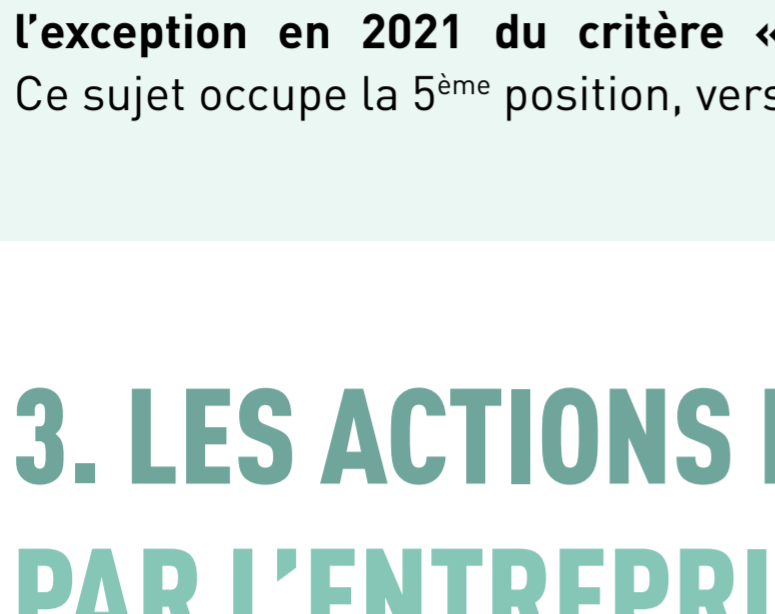
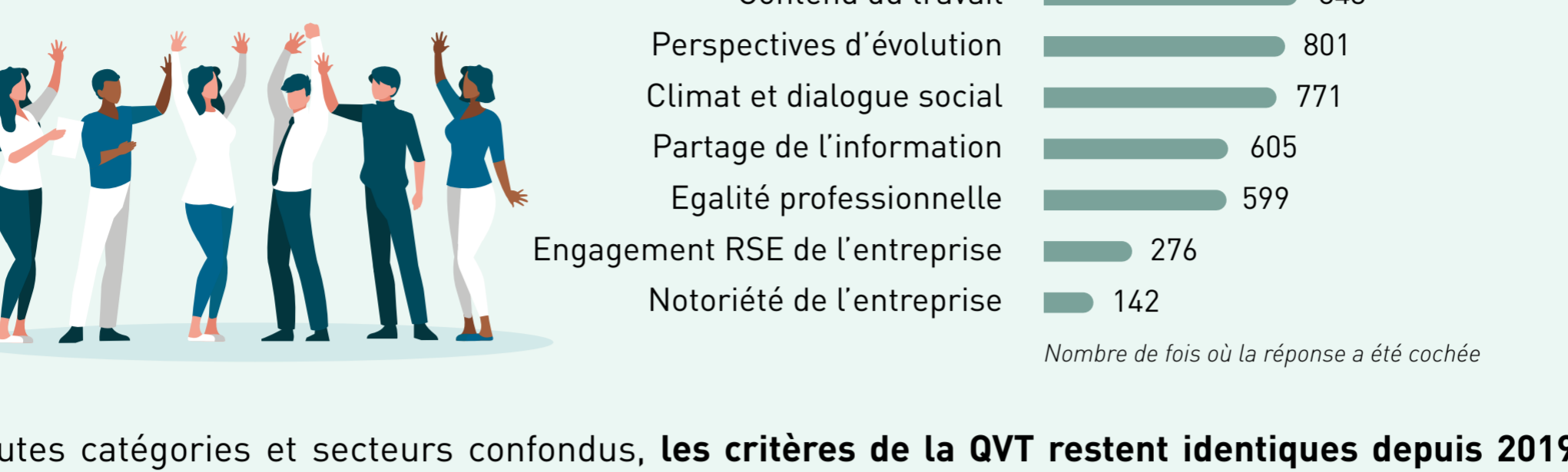
**90%** des dirigeants et managers jugent la QVT essentielle dans le fonctionnement de leur entreprise.

Cette proportion reste sensiblement la même depuis 2019.

Dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), cet intérêt augmente significativement de 2020 à 2021, pendant la crise sanitaire, en passant de 88% à 92%.

## 2. LES PRINCIPAUX CRITÈRES DE LA QVT

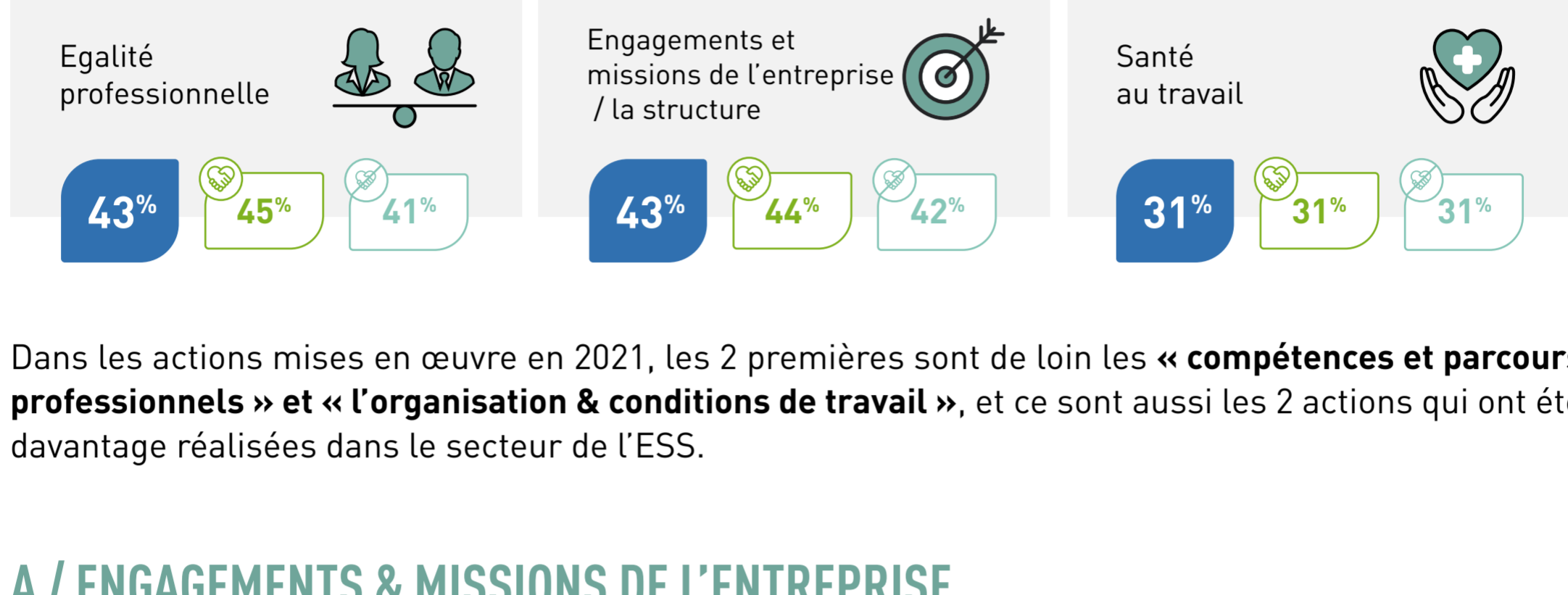
### LE TOP 5 DES CRITÈRES



Toutes catégories et secteurs confondus, les critères de la QVT restent identiques depuis 2019, à l'exception en 2021 du critère « Rémunération », qui gagne 2 places dans le classement. Ce sujet occupe la 5<sup>ème</sup> position, versus la 7<sup>ème</sup> position en 2019 et 2020.

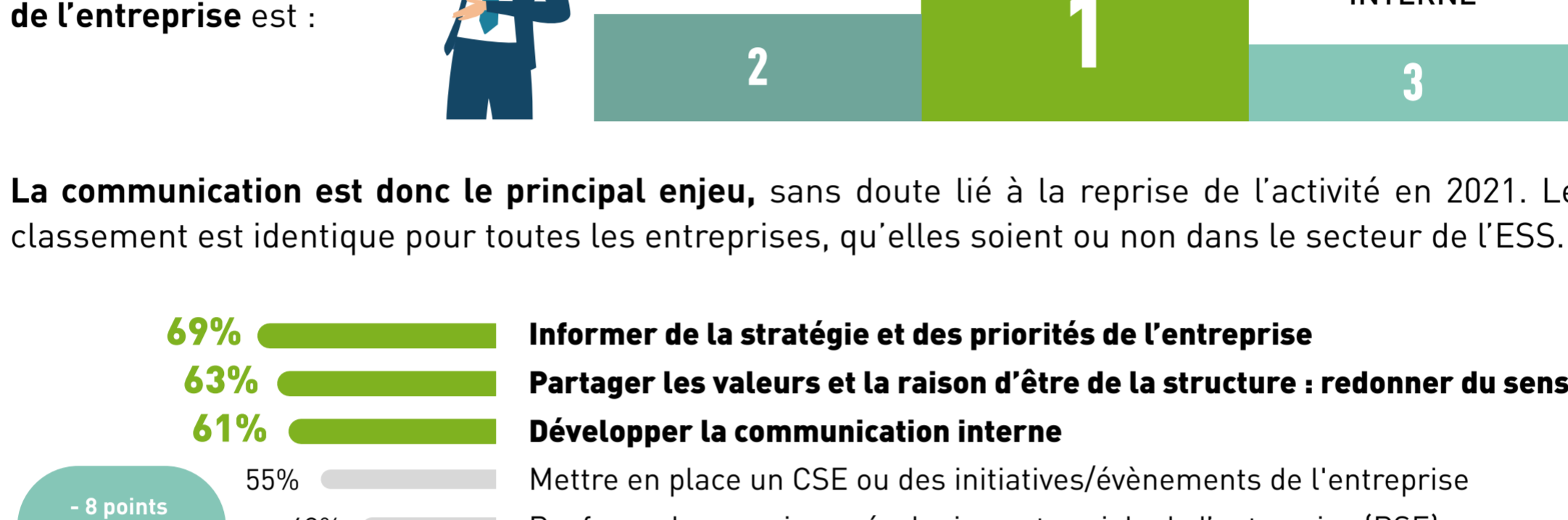
## 3. LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR L'ENTREPRISE / LA STRUCTURE

Global | Secteur de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) | Hors Secteur de l'ESS

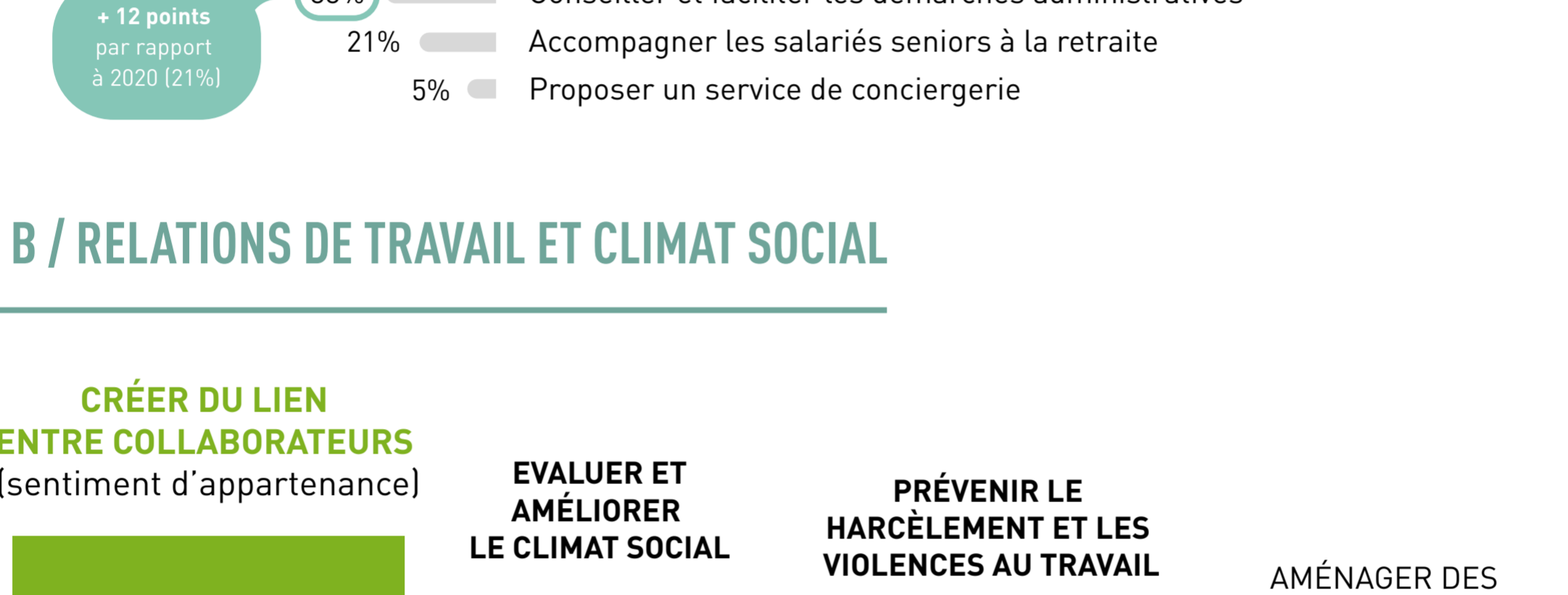


Dans les actions mises en œuvre en 2021, les 2 premières sont de loin les « compétences et parcours professionnels » et « l'organisation & conditions de travail », et ce sont aussi les 2 actions qui ont été davantage réalisées dans le secteur de l'ESS.

### A / ENGAGEMENTS & MISSIONS DE L'ENTREPRISE



La communication est donc le principal enjeu, sans doute lié à la reprise de l'activité en 2021. Le classement est identique pour toutes les entreprises, qu'elles soient ou non dans le secteur de l'ESS.



### B / RELATIONS DE TRAVAIL ET CLIMAT SOCIAL



En 2021, il n'y a pas d'évolution notable par rapport aux précédentes années. « La création de lien entre les collaborateurs » est l'item le plus représentatif avec 54% d'actions accomplies, quelque soit le secteur et la typologie d'entreprises.

### C / ORGANISATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Fort logiquement, le développement du télétravail progresse depuis 2019 et reste le sujet majeur de cet axe QVT.



### D / SANTÉ AU TRAVAIL

Au cours des 3 dernières années, ce sujet est celui qui a le plus évolué dans chacun de ses items.



## 4. LES ATTENTES DES SALARIÉS POUR 2022 ET ACTIONS À VENIR DANS LES ENTREPRISES / STRUCTURES



On observe que sur « l'organisation et les conditions de travail », les salariés de l'ESS sont davantage en attente que les autres (25% vs 22%).

Si l'on compare les attentes aux déclarations des entreprises sur les actions à venir, on constate que le podium garde les mêmes axes d'amélioration. En résumé, les projets des entreprises sont alignés sur les attentes des salariés.

## 5. LES RISQUES ET AFFECTIONS AU TRAVAIL

### A / DANS VOTRE ENTREPRISE, AVEZ-VOUS CONSTATÉ CES DERNIÈRES ANNÉES LES PROBLÈMES SUIVANTS ?

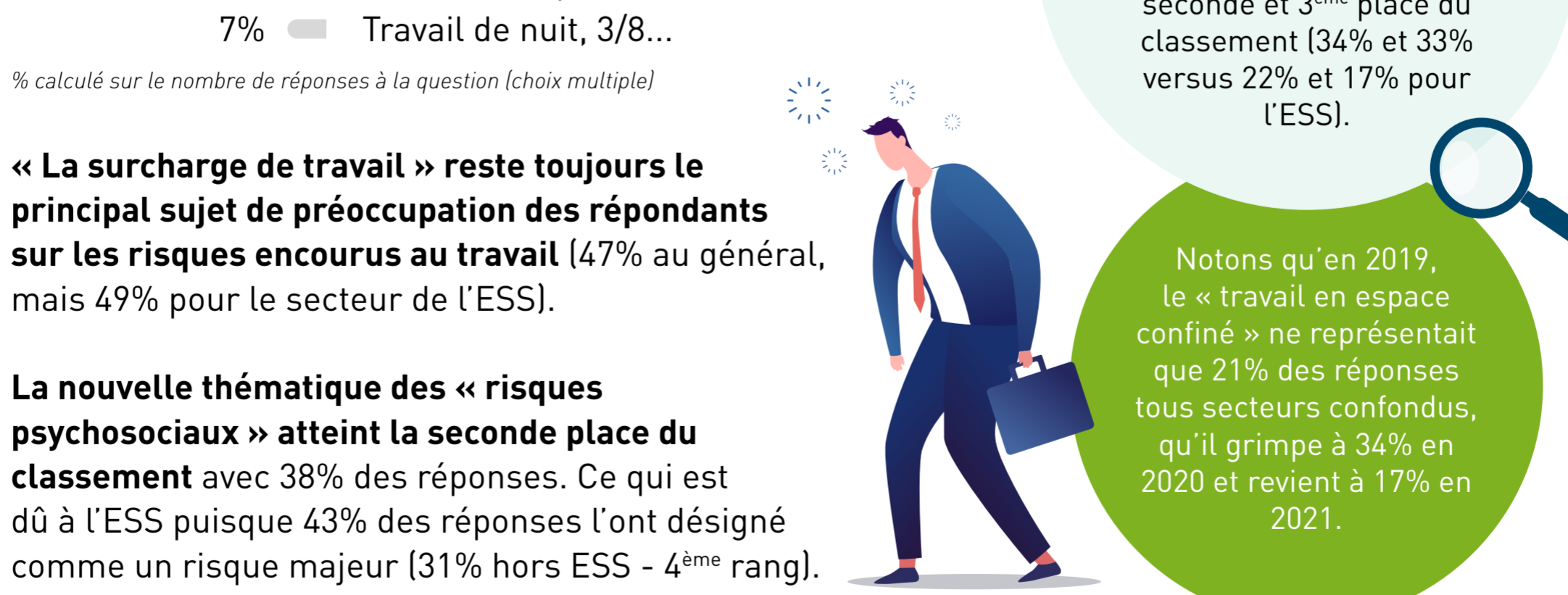


Le problème qui reste majoritairement constaté est « la difficulté de recrutement ».

Suite à la situation sanitaire qui a fait émerger le télétravail, un nouveau sujet apparaît dans l'étude 2021 et se place d'emblée en 2<sup>ème</sup> position des problèmes rencontrés : « la perte de lien social ».

La question du « départ des salariés » devient de moins en moins prégnante sur les 3 dernières années : 58% en 2019 (3<sup>ème</sup> place) contre 31% en 2021 (4<sup>ème</sup> place). De la même manière, le problème de « l'inaptitude médicale » passe de 31% en 2019 à 11% en 2021, et continue donc d'occuper la dernière place...

### B / QUELS SONT LES RISQUES AUXQUELS VOS COLLABORATEURS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXPOSÉS ?



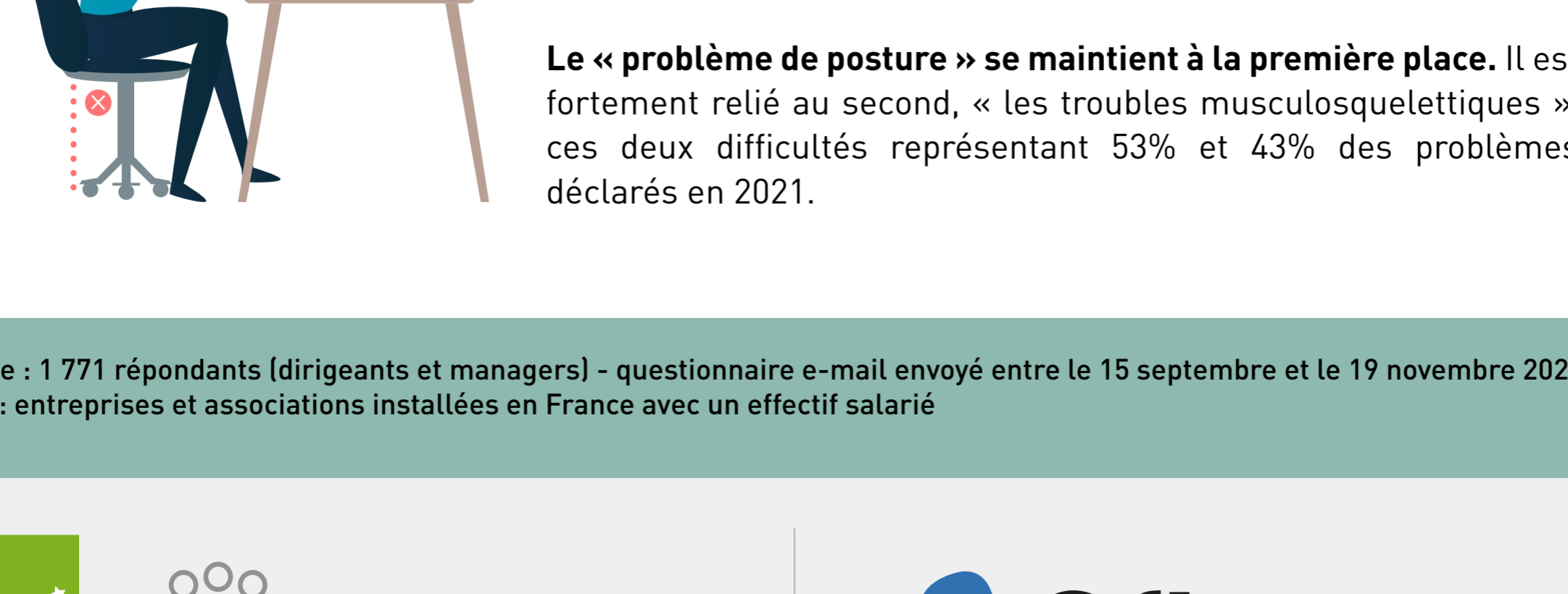
« La surcharge de travail » reste toujours le principal sujet de préoccupation des salariés sur les risques encourus au travail (47% au général, mais 49% pour le secteur de l'ESS).

La nouvelle thématique des « risques psychosociaux » atteint la seconde place du classement avec 38% des réponses. Ce qui est dû à l'ESS puisque 43% des réponses l'ont désigné comme un risque majeur (31% hors ESS - 4<sup>ème</sup> rang).

En 2021, les deux risques particulièrement soulignés par les répondants hors ESS sont les « tâches répétitives » et le « port de charges lourdes », respectivement à la seconde et 3<sup>ème</sup> place du classement (34% et 33% versus 22% et 17% pour l'ESS).

Notons qu'en 2019, le « travail en espace confiné » ne représentait que 21% des réponses tous secteurs confondus, qu'il grimpe à 34% en 2020 et revient à 17% en 2021.

### C / QUELLES AFFECTIONS ET PATHOLOGIES SONT LES PLUS FRÉQUENTES CHEZ VOS SALARIÉS ?



Le « problème de posture » se maintient à la première place. Il est fortement relié au second, « les troubles musculo-squelettiques », ces deux difficultés représentant 53% et 43% des problèmes déclarés en 2021.